



---

## COMPTE RENDU

Réunion publique d'information

**Mardi 11 octobre 2022 – Espace Victor Hugo, Dugny**

---

### Intervenants

**Quentin GESELL**, Maire de Dugny, Vice-Président de la Métropole du Grand Paris

**Nathalie PONCIN**, Directrice de projet du Cluster des médias, SOLIDEO

**Romuald LEGAND**, Directeur des espaces publics, SOLIDEO

**Kristen LECORGNE**, Adjointe au directeur de la Participation et de la communication, SOLIDEO

**Régis BOURGUIGNON**, Chef de projets, Direction de la Construction et de l'Architecture, SOLIDEO

**Marie PICOURET**, Directrice de la construction et de l'architecture, SOLIDEO

**Laurent MICHAUD**, Directeur associé des Villages, Paris 2024

**Chloé McKEON**, Chef de Projet Senior Opérations Villages, Paris 2024

**Charlotte MUNIER**, Directrice de projets, SAS Manifesto

**Jacques VERBRUGGHE**, Directeur Général des Services, Paris Terres d'Envol

### Animatrice

**Marianne RIBOULLET**, Directrice conseil, Agence Sennse

## Introduction

---

La réunion est ouverte par Marianne RIBOULLET, animatrice Sennse.

**Quentin GESELL** remercie les équipes de la SOLIDEO qui accompagnent le projet au quotidien et salue l'objectif de créer un quartier intégré à la Ville, afin que les équipements réalisés profitent à l'ensemble des habitants. Monsieur Gesell cite notamment les écoles qui accueilleront une partie des enfants de la cité Maurice Thorez et le gymnase qui favorisera le déploiement de nouvelles associations sportives. Quant à la passerelle, elle a vocation à désenclaver le territoire en facilitant les modes de déplacements doux (piétons, vélo, etc.).

**Nathalie PONCIN** évoque les enjeux du projet, qui permettra le développement du territoire, au service des Dugnysiennes et des Dugnysiens : il s'agit d'enjeux de reconnexion des territoires, avec la passerelle réservée aux piétons et mobilités douces mais aussi de programmation avec la réalisation de services, d'équipements et de commerces.

## 1. Le Village des médias pendant les Jeux de Paris 2024

---

**Laurent MICHAUD** (*Directeur associé des Villages, Paris 2024*) explique que le Village des médias est constitué de deux secteurs ; le secteur Plateau et le secteur Aire des Vents. Il est proche d'un site particulièrement stratégique, l'International Broadcast Center (IBC), centre de diffusion des télévisions du monde entier. Situé dans la halle d'exposition du Bourget, cet espace de 46 000 m<sup>2</sup> accueillera 10 000 personnes, techniciens et opérateurs du monde entier, pendant les Jeux de Paris 2024.

À compter du 1<sup>er</sup> mars 2024, Paris 2024 commencera l'aménagement des résidences meublées. La période de désinstallation débutera le 15 septembre, pour une restitution des bâtiments à la SOLIDEO le 30 octobre 2024.

**Chloé McKEON** (*Chef de Projet Senior Opérations Villages, Paris 2024*) ajoute que 1 582 chambres seront réparties sur le Plateau et l'Aire des Vents, avec des services hôteliers proposés en partenariat avec Accor. Une navette sera prévue entre le RER B, l'IBC et le Village. Le Village des médias ne sera pas clôturé durant les Jeux.

### Temps d'échanges

**Question 1 : Il semble que l'épreuve de tir se déroulera non plus à La Courneuve, mais à Châteauroux. Sur votre vue aérienne (page 11 de la présentation), à quel usage est destiné le bâtiment coloré en orange au sein du parc Georges-Valbon ?**

Laurent MICHAUD confirme le déplacement de l'épreuve de tir. En réponse à la question, monsieur MICHAUD explique qu'il s'agit non pas d'un bâtiment, mais de l'étiquette couvrant un ancien design, le visuel n'ayant pas été mis à jour.

**Question 2 : L'absence de clôture concerne-t-elle l'ensemble du Village ou uniquement les résidences ?**

Laurent MICHAUD indique que chaque résidence sera sécurisée. En revanche, le Village ne sera pas clôturé. Des équipes de sécurité seront présentes sans interruption. Il reviendra à la Préfecture de police de déterminer les dispositifs de sécurité à mettre en place.

**Question 3 : Est-il envisagé d'améliorer la zone de chalandise de Dugny, afin de créer une dynamique pour le commerce local durant la période des Jeux ?**

Laurent MICHAUD explique que la proximité avec la Ville de Dugny offrira aux techniciens logés dans les différents bâtiments le loisir de s'y promener.

Quentin GESELL évoque un travail de recensement des commerces du territoire en vue de les communiquer aux personnes qui seront logées durant les Jeux, au même titre que l'ensemble des équipements présents (sportifs, culturels, etc.).

**Question 4 : Quel sera l'itinéraire des navettes reliant le Village des médias au RER B ?**

Quentin GESELL précise que la navette n'empruntera pas la passerelle, non circulaire pour les véhicules, à l'exception des véhicules d'urgence. Les navettes devraient passer par la RD 50 pour rejoindre le Stade de France à Saint-Denis.

**Question 5 : Qu'est-il prévu pour éviter que la Ville ne soit plus enclavée qu'aujourd'hui avec l'arrivée du Village des médias ?**

**Question 6 : Qu'est-il envisagé pour fluidifier la voie d'accès à Dugny ?**

*Réponse commune aux questions 5 et 6*

Quentin GESELL répond que le sujet de l'enclavement et la saturation des réseaux de circulation de la ville est une préoccupation quotidienne pour tous les Dugnysiens.

La Ville a sollicité début octobre par courrier le Conseil Départemental du Val-d'Oise, s'agissant d'une voirie départementale, pour désenclaver l'accès Nord.

En parallèle, dans le cadre du plan local de mobilité que Paris Terres d'Envol s'est engagé à financer une partie du désenclavement nord de la ville. Pour la partie sud, une étude de faisabilité sera co-financée, par Paris Terres d'Envol avec le Conseil départemental.

La Ville a réellement besoin d'une voie parallèle à la principale, non seulement pour fluidifier la circulation, mais surtout pour répondre aux besoins d'urgence.

**Question 7 : Quelle société a remporté l'appel d'offres pour les navettes utilisées pendant les Jeux ? Un partenariat avec les écoles est-il prévu, avec des visites sur le site du Bourget ?**

Laurent MICHAUD rappelle que l'équipe Transports de Paris 2024 travaille avec Île-de-France Mobilités, de façon à encourager un grand nombre de déplacements avec les transports publics actuels. Un appel d'offres sera lancé d'ici la fin de l'année pour les transports annexes, concernant notamment les athlètes.

Sur la question du partenariat avec l'école, Nathalie PONCIN précise que l'association Prévention routière pourrait rencontrer les collégiens et les écoliers pour aborder un certain nombre de sujets liés aux chantiers. Parallèlement à cela, des visites du Parc scolaire et sportif du Bourget pourraient être organisées. Enfin, un partenariat avec Paris 2024 laisse entrevoir des rencontres avec des sportifs.

Quentin GESELL ajoute que la Ville se positionne sur la billetterie de Paris 2024 pour permettre aux habitants de profiter des Jeux Olympiques et Paralympiques, notamment les plus jeunes.

**Remarque 8 : Le nombre de logements prévus est passé de 1 300 à 1 500. Des bâtiments de plus de six étages seront érigés sur l'Aire des vents, balayée par les vents venant de Roissy ; les futurs acquéreurs subiront très certainement des difficultés de chauffage. En outre, ce projet est un "déficit climatique", en ce sens que des espaces verts seront largement bétonnés.**

NB : le nombre de logements est bien de 1 300 en phase Héritage mais le nombre de chambres pendant les Jeux sera de 1 500 environ, certains futurs logements comportant en effet plusieurs chambres.

## **2. Aménagement des espaces publics**

---

Kristen LECORGNE (*Adjointe au directeur de la Participation et de la communication, SOLIDEO*) revient sur les précédents dialogues avec les habitants de Dugny dans le cadre de la participation citoyenne sur les futurs espaces publics du Village des médias. De novembre 2021 à mars 2022 plusieurs temps d'échanges ont été organisés dont des rencontres en sorties d'écoles et un atelier avec les habitants dans la salle Henri Salvador. Le bilan de ces temps de rencontre fait

ressortir le souhait des habitants de retrouver dans ces espaces publics des lieux de vie, avec du mobilier et des jeux adaptés à tous âges et aux personnes à mobilité réduite ; et notamment des bancs, des tables de pique-nique, des fontaines à eau. Les habitants souhaitent voir une diversité d'usages rendue possible par les futurs aménagements : sport, détente, promenade, etc.

**Romuald LEGAND (Directeur des Espaces publics, SOLIDEO)** indique que les travaux d'aménagement définitifs des espaces publics démarreront au mois de mars 2023. Ces travaux seront réalisés simultanément aux travaux des bâtiments réalisés par les promoteurs avec pour objectif une livraison de l'intégralité de ce quartier à la fin de l'année 2023.

La conception du projet s'articule autour de quatre axes :

- La présence de la nature en ville et de la biodiversité ;
- Le confort climatique, lié à la nature des sols, à leur couleur, la perméabilité et la gestion de l'eau ;
- Le bilan carbone, avec l'utilisation de matériaux biosourcés ;
- L'accessibilité universelle, à savoir des espaces publics accessibles à tous.

Romuald LEGAND commente ensuite plusieurs photos concernant notamment la création d'un axe reliant la gare du T11 et l'Aire des Vents, ainsi que des rampes et escaliers destinés à gérer la différence de niveau entre les routes départementales (RD50 et 114) et les cœurs de quartier.

**Régis BOURGUIGNON (Chef de projets à la direction de la Construction et de l'Architecture, SOLIDEO)** présente le projet de passerelle visant à créer une continuité urbaine entre le quartier de la Comète et le parc des sports du Bourget. Les rampes de part et d'autre de la passerelle seront réalisées en talus végétalisé, créant une promenade paysagère réservée aux mobilités douces. Le temps de parcours entre la Comète et le Parc des sports est estimé à cinq minutes.

La passerelle sera construite en pin Douglas du Morvan, un bois issu de forêts gérées durablement. Un traitement de saturateur assurera sa pérennité dans le temps tout en préservant son aspect initial. Au mois d'août 2023, elle sera grutée au-dessus de l'autoroute, imposant des fermetures partielles et nocturnes de cette dernière entre 22 heures et 4 heures du matin. Le chantier sera réalisé dans le respect de la charte HSE (hygiène, santé, environnement) de la SOLIDEO. Une signalétique dédiée permettra de guider les camions sans transiter par le quartier de la Comète. L'accès au chantier se fera par la rue de la Luzernière, et le stationnement des camions se fera uniquement dans l'emprise du chantier.

Pour créer la passerelle et ses rampes d'accès, des défrichements sont nécessaires dès le mois de novembre (une cinquantaine environ au Bourget et Dugny). Ces défrichements seront nettement compensés par la plantation de 93 arbres et 765 jeunes arbres d'ici 2024.

## Temps d'échanges

### Question 9 : Où en est-on dans le déploiement de la fibre optique à Dugny ?

Quentin GESELL explique que, dans le cadre d'un marché, l'État a missionné Orange et SFR pour déployer la fibre optique sur le territoire national. Cependant, les armoires sont sous-dimensionnées par rapport aux besoins des habitants de la Ville de Dugny. Bon nombre de maires se mobilisent pour obtenir satisfaction sur des demandes de renforcement et de sécurisation des armoires. Monsieur le maire souhaite pouvoir avancer rapidement sur ce sujet.

**Question 10 : Les essences plantées dans l'Aire des Vents sont de croissance rapide, certes, mais ce ne seront pas des arbres remarquables. Ils mettront également de nombreuses années à devenir de très grande taille. Le Village des médias ne serait-il pas le Cheval de Troie d'une future urbanisation de la zone de la Pigeonnière ?**

Romuald LEGAND explique que le principe de plantation s'est porté sur un mode de culture de type plants forestiers, avec des essences adaptées au changement climatique, en plantant densément, en laissant le temps à la nature de faire son œuvre. Il faudra ensuite éclaircir pour laisser de la place aux sujets qui se développent le mieux.

Quentin GESELL rappelle que la zone de la Pigeonnière côté parc Georges-Valbon est strictement protégée et qu'aucune construction n'est prévue à cet endroit. Il n'a jamais été question d'implanter le Village des médias dans ce secteur, ni tout autre projet d'urbanisation.

**Question 11 : Qui prendra en charge l'entretien des espaces publics et de la passerelle ?**

Quentin GESELL indique que la rampe d'accès côté Bourget et la totalité du Pont seront la propriété de la Ville du Bourget qui en assurera donc l'entretien. La Ville de Dugny sera propriétaire de la rampe côté Dugny. Les deux villes partageront les frais de fonctionnement de l'ouvrage.

**Question 12 : Le coût de la passerelle est de 15 M€. N'est-ce pas un investissement très lourd pour raccourcir de 250 mètres le trajet entre le carrefour de la Luzernière et le stade du Bourget ?**

Selon Régis BOURGUIGNON, considérer ce projet uniquement sous l'angle de la distance est réducteur, l'objet étant de recréer une circulation dédiée aux mobilités douces et un lieu de vie avec des aménagements paysagers. Le pont actuel permettant de traverser l'A1 est aujourd'hui peu emprunté par les piétons car pas adapté et peu accueillant.

**Question 13 : Par ailleurs, qu'en est-il du devenir de Chimirec ?**

Quentin GESELL indique que l'entreprise Chimirec est en cours de déménagement à Aulnay-sous-Bois. Trois bâtiments seront démolis d'ici les Jeux, trois autres seront conservés. L'Etablissement Public Foncier d'Ile-de-France (EPFIF) définira en lien avec les collectivités un projet favorisant l'ouverture du quartier de la Comète sur le reste du territoire avec des aménagements plus agréables pour les habitants.

**Question 14 : Un parking voitures est-il prévu au pied de la passerelle ?**

Régis BOURGUIGNON répond qu'aucun stationnement de voiture n'est prévu, puisque l'idée de la passerelle est de recréer un parcours de mobilités douces depuis le centre-ville de Dugny jusqu'à celui du Bourget

### **3. Aménagement des bâtiments et des commerces**

---

**Nathalie PONCIN (Directrice de projet du Cluster des médias, SOLIDEO)** explique qu'il s'agit d'immeubles de moyenne hauteur, avec quelques bâtiments R+7. Sur le secteur Plateau, les travaux de gros œuvre sont en finalisation, les corps d'état techniques démarrent, avec l'objectif d'une livraison fin 2023.

Pour ce qui est de l'Aire des vents, les bâtiments sont également de moyenne hauteur, avec un seul bâtiment en R+7. Les travaux sont en cours, en phase de gros œuvre. L'avantage de la composition de bâtiments avec des cœurs d'îlots préservera des espaces de verdure au profit des habitants.

Elle précise que le cheminement depuis le Parc des sports du Bourget jusqu'au parc départemental Georges-Valbon serait une promenade permettant de parcourir les différents éléments de la ZAC du Cluster des médias. D'une longueur symbolique de 2 024 mètres, il participera aux objectifs de reconnexion des territoires.

L'aménagement de l'intérieur des bâtiments sera réalisé en 2023, en vue de la livraison des chambres pour Paris 2024.

À l'issue des Jeux, la seconde phase d'aménagement démarrera sur les secteurs B et C de l'Aire des Vents. En complément des 750 logements construits avant les Jeux, 550 logements supplémentaires seront réalisés entre les ronds-points de la Pigeonnière et de la Luzernière. Un gymnase sous maîtrise d'ouvrage de Paris Terres d'Envol et deux écoles compléteront le projet.

**Charlotte MUNIER (Directrice de projet, SAS Manifesto)** aborde la programmation au secteur du Plateau qui accueillera la quasi-totalité des commerces du quartier. Ce secteur comprend plus de 500 logements répartis en 15 bâtiments répondant à des choix architecturaux ambitieux : béton bas carbone, briques pleines en façade.

Pour ce qui est du confort d'été, les brasseurs d'air dans les logements permettent d'augmenter la ventilation. Les matériaux de construction répondent aux projections climatiques de 2050.

Le projet prévoit près de 2 800 m<sup>2</sup> de commerces qui, au-delà de leur vocation à répondre aux besoins du nouveau quartier, viendront compléter l'offre présente sur le territoire de Dugny. Il accueillera une halle alimentaire et une halle gourmande proposant des cuisines variées, un pôle médical, deux restaurants, une pharmacie, une supérette et une salle de sport.

## Temps d'échanges

**Remarque 15 : Vous parlez du Village des médias. Il y aura des constructions et, demain, des logements. Je ne suis pas certaine d'avoir compris.**

Nathalie PONCIN explique qu'en phase Jeux, le Village des médias accueillera les journalistes et techniciens. Pour autant, ce Village a vocation à devenir, à l'issue des Jeux, un quartier de vie, avec du logement en accession libre, du logement social, du locatif intermédiaire et des résidences gérées. Des commerces, des services et équipements publics permettront d'en faire un quartier animé.

**Question 16 : La passerelle est-elle équipée de garde-corps suffisamment hauts pour éviter des actes suicidaires ?**

Quentin GESELL répond que les barrières au-dessus de l'autoroute sont hautes. Cette passerelle sera fermée la nuit, en dehors des ouvertures du stade du Bourget. Le site sera couvert à la fois par des moyens de vidéoprotection et par une présence policière des deux villes. Les effectifs de la police municipale de Dugny sont en cours de renforcement.

Régis BOURGUIGNON complète en indiquant que la réglementation impose une hauteur minimum de 1,10m comme c'est le cas sur le pont permettant actuellement de franchir l'autoroute pour les piétons, or, la hauteur retenue pour les garde-corps de la future passerelle est ici de 1,50m.

**Question 17 : Les installations (salle de sport, commerces) seront-elles accessibles aux Dugnyens durant les Jeux Olympiques ?**

Laurent MICHAUD précise que certains espaces seront réservés aux techniciens et aux journalistes. En revanche, d'autres espaces seront ouverts à tous, Paris 2024 précisera ces points ultérieurement.

**Remarque 18 : La culture n'est pas présente, notamment le cinéma. On ne parle pas d'ouverture à la lecture, d'ouverture à la jeunesse pour leurs études. Cette dimension sera-t-elle prise en compte dans le projet ?**

Charlotte MUNIER prend note de cette remarque. Elle convient de l'importance de la culture dans le quotidien de chacun, mais constate qu'il n'y a pas de besoins spécifiques en la matière.

Charlotte Munier précise qu'une étude de marché a été réalisée sur le site afin que ces halles répondent aux besoins du nouveau quartier et rayonnent sur les communes limitrophes.

Quentin GESELL évoque le lancement d'une étude pour la réalisation d'un nouveau conservatoire ainsi que l'acquisition d'un projecteur pour la salle Henri Salvador, qui permettra d'aménager une salle de cinéma temporaire pour projeter ponctuellement des films. L'objectif est donc de diversifier l'offre dans les différents quartiers de la ville.

L'offre commerciale présentée se veut complémentaire de l'offre existante.

**Question 19 : Quel est le prix de vente au m<sup>2</sup> des logements du Village des médias ?**

Charlotte MUNIER indique que le prix de vente moyen des logements s'établit à 3 500 €/m<sup>2</sup>. Sur les 60 réservations faites à ce jour, 80 % des réservataires viennent de Seine-Saint-Denis, dont une partie de Dugny.

**Question 20 : Pourquoi les constructions sont-elles en bordure de route ?  
Quelle proposition est faite en matière de mobilité ?**

**Question 21 : Les 500 logements évoqués sur la deuxième phase s'ajoutent-ils aux 1 500 logements de l'Aire des vents ? La zone de la Pigeonnière sera-t-elle bâtie ?**

**Question 22 : Avez-vous l'intention de créer des ensembles immobiliers au sein du parc de La Courneuve et sur le chemin de la Pigeonnière, qui est une zone Natura 2000.**

**Question 23 : Est-il prévu d'implanter des commerces le long de la gare T11 ?**

*Réponse commune aux questions 20, 21, 22 et 23*

Quentin GESELL précise que la zone de la Pigeonnière – située le long de la RD 114 (parc Georges-Valbon) – est en périmètre "zone Natura 2000" et ne sera pas touchée. Il n'y a aucun projet sur ce site.

Le Village des médias comprend la réalisation de plus de 1 300 logements sur les secteurs Plateau et Aire des Vents.

Les commerces créés seront implantés au pied des bâtiments en construction sur le secteur Plateau.

**Question 24 : Le fait de construire autant répond-il à une nécessité vis-à-vis des Jeux ou à d'autres enjeux ? Bon nombre d'habitants craignent que cette ville se transforme en villedortoir.**

**Question 25 : Les lignes actuelles de bus 133 et 249 auront-elles une desserte supplémentaire pour faciliter le transport des nouveaux résidents ?**

*Réponse commune aux questions 24 et 25*

Nathalie PONCIN rappelle que le Village des médias, futur quartier de vie, sera livré en deux phases : en phase Jeux, avec 750 logements environ ; en phase Héritage, les secteurs B et C, sur l'Aire des vents, accueilleront 550 logements complémentaires réalisés à partir de fin 2024. Le projet prévoit donc un total de plus de 1 300 logements.

Quentin GESELL précise que le nombre de logements du projet initial a été revu à la baisse, passant de 1 500 à moins de 1 400. Le phasage est en deux temps pour permettre de mieux absorber l'évolution démographique du territoire et revoir certains projets avec les aménageurs, notamment sur la question architecturale.

Nathalie PONCIN souligne l'enjeu de biodiversité attaché à la construction de ce quartier. Un travail avec les écologues assure la préservation des milieux de vie de certaines zones, par exemple des zones noires où se développent des chauves-souris, permettant de prendre des mesures adéquates sur les zones impactées.

Un travail avec Île-de-France Mobilités vise à qualifier l'implantation des arrêts de bus afin de favoriser les transports en commun aux abords de ce nouveau quartier en lien avec le quartier de la Comète. Ce nouveau quartier ne sera pas un quartier-dortoir ; il hébergera des services, des équipements publics et des activités commerciales.

Par ailleurs, et en lien avec le projet de requalification de la RD50, les accès aux transports en commun seront facilités via la voie dite "la diagonale" permettant de passer de l'Aire des vents, avec une traversée sécurisée aux abords du rond-point de la Pigeonnière en direction du Plateau et de la gare du tram T11.

Pour ce qui est du bâti, les ouvrages sont ouverts sur le quartier avec les cœurs d'îlots et la préservation d'espaces naturels.

**Question 26 : Sans aller jusqu'à l'idée d'un parking, des zones de stationnement simple sont-elles prévues ?**

Nathalie PONCIN répond que quelques places de parking sont prévues aux abords des commerces. Après le départ des journalistes, les logements seront transformés pour les familles, les étudiants et les résidences seniors. Dans le même temps, l'intérieur des commerces seront aménagés en vue de leur ouverture lorsque les habitants investiront les lieux.

À propos du stationnement, Charlotte MUNIER ajoute que le lot D1 (halle gourmande et halle alimentaire) sera pourvu d'un stationnement en sous-sol réservé aux commerces.

Les commerces et les halles ont vocation à répondre aux besoins du nouveau quartier, mais également à bénéficier aux Dugnysiens et de rayonner sur les communes limitrophes.

**Question 27 : La municipalité a-t-elle prévu un renforcement des forces de l'ordre ? Comment la sécurité sera-t-elle gérée pendant les Jeux ?**

Quentin GESELL explique que la sécurité durant la période des Jeux relève de la Préfecture. Cette dernière travaille au déploiement des moyens de sécurité à la fois à Dugny et sur l'ensemble des sites olympiques.

## 4. Équipements publics

---

**Régis BOURGUIGNON (Chef de projets à la direction de la Construction et de l'Architecture, SOLIDEO)** indique que le Village des médias accueille deux équipements publics à Dugny : le groupe scolaire (deux écoles) et le gymnase.

L'école maternelle (6 classes) et l'école élémentaire (10 classes) sont situées au cœur du quartier de l'Aire des vents. Le projet valorise l'utilisation du bois et permet d'atteindre un bilan carbone très favorable. La façade est réalisée avec des briques de réemploi.

Le projet comprend 2 700 m<sup>2</sup> d'espaces extérieurs, avec deux cours de récréation, de nombreuses terrasses végétalisées en toiture et une seconde cour en toiture végétalisée pour l'école élémentaire. Les travaux de construction de l'école débuteront en 2023 pour s'achever au premier trimestre 2024.

**Jacques VERBRUGGHE (Directeur Général des Services, Paris Terres d'Envol)** évoque l'actualité des travaux du gymnase : le permis de construire sera déposé à la fin du mois d'octobre. Le projet se déroule en deux temps : le gros œuvre, jusqu'au mois d'avril ; la reprise du projet, fin 2024, pour être livré en 2025 à la Ville de Dugny.

Situé en entrée de ville, ce projet doit être important à la fois pour la Ville de Dugny et pour le territoire alentour. La Région, le Département et la Métropole du Grand Paris sont partenaires de ce projet. Composé d'une salle omnisport, d'une salle de danse et d'un patio, le gymnase accueillera principalement les Dugnysiens, avec des créneaux réservés aux écoles de secteur. Le mode de construction se veut vertueux pour un équipement qui s'intégrera harmonieusement dans son environnement.

### Temps d'échanges

**Question 28 : Ce projet d'école n'aborde pas la question de l'énergie solaire. Qu'est-il prévu ?**

Régis BOURGUIGNON fait observer qu'il n'y a pas d'énergie solaire sur les écoles de Dugny. En termes d'énergie, une analyse globale a été menée sur le bilan carbone total de l'ouvrage. Sur la partie construction, le matériau bas carbone est largement utilisé. Pour ce qui est de l'exploitation, l'ouvrage sera relié au nouveau réseau de chaleur urbain, qui permet d'alimenter l'ensemble des ouvrages avec de l'énergie bas carbone.

Pour les écoles, l'isolation atteint le niveau le plus élevé, qui permet précisément de démontrer que le projet est en quelque sorte un modèle énergétique. En outre, une toiture végétalisée permet de renforcer significativement l'isolation du bâtiment et contribue au respect des normes environnementales. La laine de bois améliore les performances environnementales sur le plan énergétique.

**Question 29 : On est en train de créer une vitrine à Dugny, mais la Comète reste telle qu'elle est. Est-il envisagé d'adapter la Comète au nouveau projet ? Y a-t-il un projet sur le Pont Yblon, qui a été oublié ?**

Quentin GESELL explique que la Comète et le Pont Yblon sont des quartiers hors du périmètre des projets déployés dans le cadre des Jeux Olympiques, qui méritent néanmoins une attention particulière de la municipalité. Une des clés principales du désenclavement du quartier de la Comète est le départ de Chimirec.

La Ville poursuit ses investissements sur le quartier Pont Yblon, notamment en se positionnant sur l'acquisition de deux locaux d'une superficie totale de 400 m<sup>2</sup>, en vue de proposer une offre de

services publics et de soins au cœur du quartier du Pont Yblon, ainsi qu'une salle d'activités pour les associations et le groupe scolaire Colonel Fabien.

**Question 31 : L'étude relative à l'offre commerciale répondra-t-elle favorablement aux attentes des Dugnysiens ? Dans le nouveau gymnase, afin de permettre la diversité des pratiques sportives, le revêtement de sol est-il différent de celui de l'ancien gymnase ?**

Jacques VERBRUGGHE fait savoir que des échantillons de revêtements de sol seront présentés prochainement au maire de Dugny. Pour autant, le revêtement sera adapté à la pratique de tous les sports qui se dérouleront au sein du gymnase.

Régis BOURGUIGNON ajoute que certains sports feront l'objet d'une homologation départementale ou régionale.

**Question 32 : Est-il prévu un désenclavement de la rue Louise Michel ?**

Quentin GESELL rappelle que le périmètre du projet ne concerne pas la cité Thorez, ni la rue Louise Michel. Monsieur le maire évoque des études de faisabilité en cours, portées par Seine-Saint-Denis Habitat, le Conseil départemental et la commune de Dugny.

## 5. Conclusion

---

**Quentin GESELL** remercie les participants de l'intérêt qu'ils portent au projet et au devenir de la Ville de Dugny. Il remercie également les équipes de la SOLIDEO et les différents partenaires présents.

**Nathalie PONCIN** remercie les participants pour leurs contributions. Il est important pour la SOLIDEO d'avoir en tête, à chaque étape du projet, les problématiques, besoins et usages du public. Le Village des médias et ses futurs équipements sont un projet que la SOLIDEO a à cœur de porter pour livrer un Héritage au territoire avec un fort enjeu de connexion, de préservation de la biodiversité et du cadre de vie de Dugny.

**Marianne RIBOULLET** remercie les participants pour la soirée de partage et d'échanges.